

COMMUNIQUÉ

Alta profits et ACMN VIE lancent Abisécurité, leur premier contrat de prévoyance disponible exclusivement sur Internet

Paris, le 8 juin 2010. ACMN VIE et Alta profits lancent Abisécurité, leur premier contrat d'assurance décès et invalidité disponible exclusivement sur Internet. Ce nouveau contrat, géré par ACMN VIE (société d'assurance vie du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe) et distribué par Alta profits, est aujourd'hui le moins cher du marché tout en proposant des garanties complètes.

► **Un renforcement du partenariat entre ACMN VIE et Alta profits**

Avec ce nouveau contrat, ACMN VIE et Alta profits renforcent leur partenariat. « *Nous travaillons ensemble depuis quatre ans. Après l'assurance vie, nous avons souhaité mettre en place un contrat de prévoyance avec le même état d'esprit : proposer une offre originale, innovante, souple, transparente, avec un prix calculé au plus juste. Le contexte actuel, où nous assistons à une forte montée des craintes concernant l'avenir, est aussi particulièrement adapté au lancement d'une offre de ce type, qui apporte une réponse immédiate à la survenance d'un coup dur* » indique Bernard Le Bras, Président Directeur Général d'ACMN VIE.

► **Abisécurité, la protection financière de la famille en cas de décès et de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA)**

En intégrant la « prévoyance » à son offre « assurance » en ligne, Alta profits assure à ses clients l'avenir financier et une protection immédiate de leurs familles en cas de décès ou d'invalidité (Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, ou PTIA).

« *Il y a 10 ans, nous avons constaté que les contrats d'assurance vie souffraient d'un manque de transparence et de prix peu compétitifs liés à des systèmes de gestion rigides. Ce que nous avons entrepris sur le Web au titre de l'assurance vie, nous l'appliquons aujourd'hui au domaine de la prévoyance. Avec Abisécurité, nous couvrons toutes les dimensions de la relation client* », souligne François Leneveu, Président du directoire d'Alta profits.

Abisécurité est disponible exclusivement sur le site www.altaprofits.com.

► **Les atouts d'Abisécurité**

- **Les conditions tarifaires sont les moins chères du marché et la tarification est personnalisée :** Grâce à Internet, la chaîne de production est repensée. Toutes les procédures sont automatisées et permettent des gains de productivité. La réduction des coûts grâce à la technologie d'Internet est directement profitable à l'adhérent. « *Le critère des conditions tarifaires a été très important dans l'élaboration d'Abisécurité. Le contrat est d'autant plus favorable aux souscripteurs qu'il offre les conditions tarifaires les moins chères du marché, ce qui par ailleurs n'altère en rien la qualité des garanties* », ponctue Hervé Tisserand, Directeur Général d'Alta profits.

- **La prise d'effet des garanties est effective dès le jour de l'adhésion en ligne dans la majorité des cas,**

- **Des formalités médicales allégées,**

- **Les garanties sont optimales, souples et évolutives :**

Abisécurité est constitué de 3 garanties :

- garantie décès toutes causes et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (principale),
- garantie décès accidentel (principale),
- garantie doublement en cas de décès lié à un accident de la circulation (optionnelle).

A l'adhésion, l'assuré choisit au moins l'une des deux garanties principales. La garantie optionnelle peut être choisie à l'adhésion ou en augmentation de garantie uniquement si la garantie Décès Accidentel est déjà souscrite.

Pour chacune de ces garanties, le montant du capital garanti est de 10 000 € minimum et de 150 000 € maximum*.

Le capital garanti peut donc atteindre 450 000 €.

À tout moment, le choix des garanties, le montant du capital, le choix du ou des bénéficiaires peuvent être modifiés.

L'ensemble des garanties cessent au 31 décembre de l'année qui suit le 75^{ème} anniversaire de l'assuré, pour les garanties Décès toutes causes, Décès accidentel et Décès consécutif à un accident de la circulation, et le 65^{ème} anniversaire de l'assuré pour la garantie Perte Totale et Irréversible d'Autonomie.

• Un contrat souple qui permet aux souscripteurs d'acquitter leurs cotisations par prélèvement bancaire mensuel pour des montants de prime très faibles.

Exemples de tarifs :

- HOMME NON FUMEUR 30 ans – 50 K€ - Décès toutes causes/PTIA : **4,10 € par mois** (jusqu'à -68% par rapport au tarif généralement constaté)
- FEMME FUMEUR 50 ans – 100 K€ - Décès toutes causes/PTIA : **32,50 € par mois** (jusqu'à -72% par rapport au tarif généralement constaté)
- FEMME NON FUMEUR 30 ans – 50 K€ - Décès toutes causes/PTIA : **2,75 € par mois** (jusqu'à -79% par rapport au tarif généralement constaté).

Les conditions générales sont disponibles sur demande et également téléchargeables sur www.altaprofits.com.

A propos :

• **ACMN VIE**, <http://www.acmnvie.fr/> : (Groupe Crédit Mutuel Nord Europe). Créée en 1998, ACMN VIE est la société du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe (CMNE) spécialisée en assurance vie et en prévoyance. Tous les contrats sont conçus, gérés et assurés par ACMN VIE et commercialisés à la fois par les réseaux français et belge du Groupe Crédit Mutuel Nord Europe. ACMN VIE commercialise également ses produits sur Internet via différents partenariats.

A fin 2009 les encours s'élevaient à 8,35 milliards d'euros et le chiffre d'affaires réalisé est de 1 586 M€, en progression de 29%. ACMN VIE compte 204 collaborateurs.

• **Altaprofits**, <http://www.altaprofits.com> : Site à destination des épargnants particuliers et des professionnels, Altaprofits 1ère plateforme d'assurance vie en ligne ouverte au public fin 2000 n'a cessé d'évoluer. Le site permet aux épargnants d'avoir des informations et les outils d'aide à la décision à forte valeur ajoutée utiles à toute stratégie patrimoniale. Avec 2 Compagnies partenaires et 7 contrats d'assurance vie et de capitalisation répondant à des problématiques différentes Altaprofits offre à ces clients la visualisation et l'analyse de leurs avoirs consolidés et cela depuis toujours. Lors de sa création Altaprofits avait obtenu le label ANVAR (Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche) devenu OSEO et n'a jamais cessé depuis d'imaginer des évolutions de son Front office avec les technologies les mieux adaptées au parc informatique des particuliers. Les contrats Altaprofits figurent régulièrement en tête des comparatifs et classements de la presse.

Altaprofits, Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 278 000 Euros, RCS Paris B 428 671 036, immatriculée auprès de l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires d'Assurance (ORIAS) sous le n° 07 023 588. 17, rue de la Paix - 75002 Paris.

Mention pour la diffusion en nombre :

Si vous ne souhaitez plus recevoir de communiqués de notre part sur ce sujet, merci de renvoyer ce mail au service de presse avec en objet « Désabonnement »

Contact presse ACMN VIE

Mathilde Castres
Tél. 01.44.53.04.88
mcastres@bdandp.com

Contact presse Altaprofits

Brigitte Huguet
Tél. 01.46.34.78.61
brigitte.huguet@wanadoo.fr

* Par tranche de 1 000 € par garantie.